

CONSEIL MUNICIPAL DE ST SAUVEUR DES LANDES

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU

JEUDI 11 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le onze mai, le conseil municipal de la commune de Saint Sauveur des Landes, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HARDY, maire.

En exercice : 12
Présents : 10
Absents : 2
Pouvoirs : 2
Votants : 12

Date de convocation : 05.05.2017

Affichage du compte-rendu : 19.05.2017

Étaient présents :

HARDY Jean-Pierre, maire	BINOIS Rémi, 1 ^{er} adj.	GUILLARD Stéphanie, 2 ^e adj.
BOIVENT Amand	GARNIER Bastien	GUERINEL Sabrina
HAMARD Pierrick	HARDÉ Séverine	ROUHAUD Jean-François
TURMEL Catherine		

Absent excusé :

DEROYER Christophe (pouvoir à M. Garnier),
PERRIER Patrice (pouvoir à Mme Guillard)

Secrétaire de séance : ROUHAUD Jean-François

Questions inscrites à l'ordre du jour :

- 1. Voirie/espaces verts :**
 - Aménagement de l'accès au cimetière (RD18) : maîtrise d'œuvre
 - Débroussaillage 2017 : devis
- 2. Etude expertise secteur Coglais/Vigne :** présentation publique 7 juin
- 3. Presbytère :** devis de chaudière
- 4. Syndicat du Haut Couesnon :** rapport annuel 2016
- 5. Fougères Agglomération :** Compte-rendu
- 6. Smictom :** collecte du papier de bureau
- 7. Décision du maire prise par délégation du conseil municipal**
- 8. Questions diverses :**
 - PEDT suite aux nouveaux rythmes scolaires de l'école privée
 - Info argent de poche été 2017
 - Projet éolien
 - Elections législatives : permanences des 11 et 18/06/2017
 - Infos diverses
- 9. Questions ouvertes**

Le procès-verbal du 04.04.2017 est adopté par les membres du conseil municipal, qui signent le feuillet de clôture du registre des délibérations.

1. VOIRIE / ESPACES VERTS

AMENAGEMENT DE L'ACCES AU CIMETIERE : mission de maitrise d'œuvre

Monsieur le maire rappelle le plan d'aménagement d'un nouvel accès au cimetière depuis la RD18 hors agglomération, élaboré par le Département et pouvant se détailler ainsi :

- Création d'un carrefour avec ilot en face de la Rue de la Perrière
- Fermeture de l'entrée/sortie actuelle depuis la RD18
- Maintien de la 'bretelle' d'accès existante positionnée à l'Est et mise en sens unique

Conformément à la délibération du 04 avril 2017, monsieur le maire a sollicité le cabinet Abeil et présente son offre pour la mission de maitrise d'œuvre de cet aménagement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE

- De retenir l'offre du cabinet ABEIL d'un montant de 4 125, 00 € HT soit 4 950, 00 € TTC pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de l'accès au cimetière et autorise M. le maire à signer les pièces se rapportant à cette affaire

DEBROUSSAILLAGE 2017

Monsieur le maire présente le devis de débroussaillage établi par l'entreprise LHOMMEAU pour l'année 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité

- D'accepter la proposition de l'Ets Lhommeau pour un montant de 43, 50 € HT de l'heure (facture établie selon les heures réellement réalisées) et autorise monsieur le maire à signer le devis.

2. ETUDE EXPERTISE : secteur Rue de la Vigne/ Rue du Coglais

Monsieur le maire rappelle que le 26 avril dernier, les élus et le bureau d'étude ont travaillé sur la présentation publique du scénario d'aménagement du secteur de la Vigne et de la rue du Coglais suite à l'étude expertise.

La réunion publique a été fixée au mercredi 07 juin 2017 à 20h30. Des flyers seront distribués aux riverains du secteur d'étude concerné. Un affichage et une info par voie de presse et par le site Internet seront réalisés pour inviter l'ensemble de la population à participer à cette réunion.

Comme prévu lors du dernier conseil municipal, Monsieur Perrier et Monsieur Boivent ont organisé une rencontre avec le commerçant de la boulangerie. Celui-ci a fait part de ses inquiétudes notamment pendant la période de travaux de la rue du Coglais, et plus globalement sur le devenir de son commerce.

Ils ont évoqué ensemble des pistes de réflexion possibles et l'ont assuré du soutien de la commune pour l'accompagner dans sa démarche qui reste d'initiative privée.

3. PRESBYTERE

Devis de remplacement de la chaudière

Monsieur Binois, adjoint au maire, délégué aux bâtiments, présente les deux devis sollicités pour le remplacement de la chaudière fuel du presbytère. Il propose, après étude des deux devis, de retenir le devis de l'Ets Pineau pour un montant de 7 506, 81 € HT soit 8 257, 49 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité

- > **D'accepter le devis** de l'entreprise Pineau pour un montant de 7 506, 81 euros HT soit 8 257, 49 euros TTC
- > **Et autorise** monsieur le maire à le signer.

4. Syndicat du Haut Couesnon (SHC) : rapport annuel 2016

Monsieur Garnier, délégué suppléant au SHC, présente le rapport annuel du syndicat pour l'exercice 2016. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport annuel - exercice 2016 - sur lequel il n'émet pas de remarque particulière.

5. FOUGERES AGGLOMERATION

CR du Conseil communautaire : pas de nouveau CR depuis le 13/02/2017

6. SMICTOM

Madame Guillard, déléguée au SMICTOM, informe le conseil municipal que le syndicat propose aux entreprises, aux administrations, aux écoles de mettre en place une collecte individuelle en porte à porte pour les papiers de bureau.

Afin de continuer à soutenir l'école de St Sauveur des Landes qui organise plusieurs campagnes d'éco-collecte du papier dans l'année, Madame Guillard propose de ne pas adhérer à ce nouveau service et de continuer à apporter le papier à l'éco collecte.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

7. RAPPORT SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION

Pas de décision.

8. QUESTIONS DIVERSES

Rythmes scolaires et PEDT

Madame Guillard, adjointe au maire, déléguée à l'enfance et la jeunesse, confirme au conseil municipal que l'école privée F. Ozanam, qui depuis septembre 2014 avait choisi l'organisation de son temps scolaire sur 4.5 jours, a décidé le retour à la semaine de 4 jours pour l'ensemble du RPI à partir de la rentrée 2017-2018.

En conséquence, madame Guillard propose au conseil municipal de dénoncer :

- la convention passée entre la commune et l'école pour le financement des TAP
- le PEDT qui prévoyait l'organisation du temps scolaire sur 9 demi-journées jusqu'en juin 2018

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Info Argent de poche été 2017

Mme Guillard, adjointe au maire, déléguée à l'enfance et la jeunesse, informe le conseil municipal que l'opération Argent de Poche est reconduite pour l'été 2017 du 04 juillet au 24 août 2017 pour les jeunes salvatoriens âgés de 16 à 18 ans.

Le dossier, disponible en mairie ou téléchargeable sur le site Internet, est à rapporter complet en mairie pour la samedi 10 juin.

Projet éolien

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'une nouvelle démarche d'un porteur de projet pour le développement de l'éolien sur les communes de St Sauveur des Landes et la Chapelle St Aubert. Il souhaite avoir l'avis des conseillers sur la suite à donner à ce dossier. Monsieur le maire invite les conseillers à s'exprimer.

Après un tour de table, il est convenu que monsieur le maire reprenne contact avec le porteur de projet pour obtenir des renseignements complémentaires sur ce dossier.

Elections législatives : permanences des 11/06 et 18/06/2017

Les permanences pour le 1^{er} et 2nd tour des élections sont fixées.

Infos diverses

- **Contrôle des réseaux d'eaux usées** : dans le cadre du diagnostic des réseaux EU, réalisé par le SIA Romagné / St Sauveur, des tests à la fumée auront lieu du 12 au 19 juin sur l'ensemble de la commune pour les bâtiments raccordés au réseau collectif des eaux usées ; une communication va être faite auprès des habitants début juin.
- **Piste d'éducation routière** : le passage de la piste d'éducation routière animée par la Gendarmerie Nationale au profit des élèves de CM2 aura lieu le vendredi 02 juin à la salle des sports.
- **Ligue contre le cancer** : le comité d'Ille et Vilaine de la Ligue contre le Cancer propose d'organiser une intervention en milieu scolaire sur le tabagisme. Accord du conseil pour soumettre cette proposition d'animation à l'école.
- **Opération Nettoyons la Nature** : cette opération aura lieu du 22 au 24 septembre 2017. Accord du conseil pour soumettre cette proposition d'animation à l'école
- **Transport scolaire** : report d'un an de la prise de compétence par Fougères Agglo (1^{er} septembre 2018)
- **Frelon asiatique** : dorénavant, lorsque les particuliers signalent un nid de frelons, le référent communal se déplace sur place pour vérifier la nature du nid. S'il s'agit bien d'un nid de frelon asiatique, la mairie contacte la FGDON, qui fait alors intervenir une entreprise référencée. La facture est ensuite réglée par Fougères Agglomération.
- **Gazpar** : GRDF lance le déploiement du compteur communicant Gazpar
- **Prochaine réunion du CM** : jeudi 15 juin 2016 à 20h30

9. QUESTIONS OUVERTES

- ✓ Secteur de Marmoutier : M. Rouhaud demande si une suite est donnée au projet d'étude du secteur de Marmoutiers et à la délibération relative au lancement de la consultation de maître d'œuvre.
- ✓ Plateau multisport : M. Garnier fait état de problèmes de dégradations du site et des usages qui ne respectent pas ce nouvel équipement. La mise en place des pictogrammes est prévue prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 22H30.

Le secrétaire de séance

Jean-François ROUHAUD

Le maire

Jean-Pierre HARDY

